

Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot



AVIS D'ÉBULLITION PRÉVENTIF DE L'EAU

Jusqu'à nouvel ordre, n'utilisez pas l'eau du robinet sans l'avoir fait bouillir à gros bouillons pendant au moins une minute ou utilisez de l'eau embouteillée.

Pour ce qui est des écoles, des entreprises, des commerces ou institutions desservis, avisez votre clientèle que l'eau est impropre à la consommation. Fermez les fontaines d'eau et affichez l'information aux endroits où l'eau reste disponible.

Vous pouvez utiliser l'eau du robinet non bouillie pour :

- Laver la vaisselle à l'eau chaude en vous assurant de bien l'assécher;
- Laver des vêtements et prendre une douche ou un bain. En ce qui concerne les jeunes enfants, assurez-vous qu'ils n'avalent pas d'eau durant le bain ou lavez-les avec une débarbouillette.

La Municipalité est désolée des inconvénients que cette situation peut occasionner et nous vous remercions de votre compréhension.

Pour toute question, vous pouvez consulter le site Internet de la Municipalité ou communiquer au 450 791-2455 poste 0.